



Le 21 janvier 2021

**COMMUNE
DE
COBRIEUX
59830**

**NOTE DE SYNTHÈSE – SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 26 JANVIER 2021 – 20 HEURES**

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 décembre 2020 :
Joint avec la convocation.

2 - Dossier rénovation énergétique de l'école communale :

- Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour le dépôt d'une demande de subvention au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à L'investissement Local) :

Le plan de financement de ce projet est le suivant :

| | |
|---|----------------------|
| Coût des travaux honoraires divers compris : | 143 691.20 € HT |
| Subventions attendues : | |
| * DETR demandée au taux de 45 % : | 64 661.04 € DEPOSEE |
| * Subvention Villages et Bourges, plan de relance « | 33 807.00 € ACCORDEE |

La part à charge de la commune représente 45 223.16 €, si la commune doit financer obligatoirement 20 % du montant hors taxes des travaux, soit 28 738.24 €, il reste un delta non subvention qui pourrait être présenté à la DSIL.

* subvention DSIL dossier à déposer : 16 484.92 €

Les subventions DETR et DSIL étant toutes deux des subventions d'Etat, les montants pourraient s'équilibrer pour arriver à un montant de subventions (y compris la subvention VB) de 80 %.

Monsieur le Maire invitera les membres du CM à l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DSIL.

- Point sur le dossier.

3 – Point sur le dossier d'aménagement qualitatif et paysager des accotements le long de la rue du Mazet :

Le projet a été présenté aux riverains en présence du Maître d'œuvre. Chacun a pu s'exprimer et faire part de différentes remarques : principalement en matière de stationnement et entrée de propriété. L'ensemble des observations a fait l'objet d'un examen.

Des adaptations ont été apportées au projet initial. A ce jour le plan est finalisé pour le lancement du dossier de consultation des entreprises.

| | |
|---|-----------------------|
| Le plan de financement à ce jour : Coût des travaux y compris honoraires et bureaux de contrôles divers | 343 068.50 € HT |
| Subventions demandées (accordées ou en attente de décision) : Montant total décomposé ci-dessous : | 274 454.60 € |
| * Fonds Spécial de Relance et de Solidarité avec les Territoires : | 64 595.30 € EN COURS |
| * DSIL : | 137 227.00 € ACCORDEE |
| * Subventions départementales | |
| Aide à l'Aménagement des Trottoirs : | 45 375.00 € ACCORDEE |
| Répartition des Amendes de Police : | 27 257.30 € ACCORDEE |
| Part à charge obligatoire : | 68 613.90 € |
| Montant total des recettes : | 343 068.50 € HT |

4 – Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour lancer la consultation des entreprises dans le cadre du marché d'aménagements des accotements rue du Mazet :

Le marché sera porté par la Communauté de Communes Pévèle Carembault dans le cadre du service commun de commande publique.

Le dossier de consultation devrait être déposé sur le portail dédié vers les mois de mars/avril.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de consultation.

5 – Point sur le transfert de propriété de la Chapelle rue du Fay :

L'acte notarié est signé, la commune est propriétaire de la Chapelle.

6 – Information sur le réseau de transport en commun de la Communauté de Communes : Pév'ailles :

Un nouveau service est mis en place : un système « à la carte » en dehors des heures de pointe des transports en commun pour amener les usagers sur les gares de TEMPLEUVE ou PHALEMPIN.

7 – Point sur la communication

8 – Questions diverses